



Le site internet, nouveau lien entre Sagiens

La ville a désormais son site internet, outil d'information indispensable aujourd'hui. Il permet d'avoir accès en permanence à la fois à ce qui fait l'actualité de la vie associative et municipale, aux informations utiles pour les démarches administratives et aussi à la documentation historique, culturelle et touristique de notre commune afin d'en faire une ville attractive.

Ce site de la ville a été fait en collaboration avec celui de la Communauté de communes et du syndicat mixte de la zone d'activités afin de signifier l'entente et la cohérence du Pays de Sées.

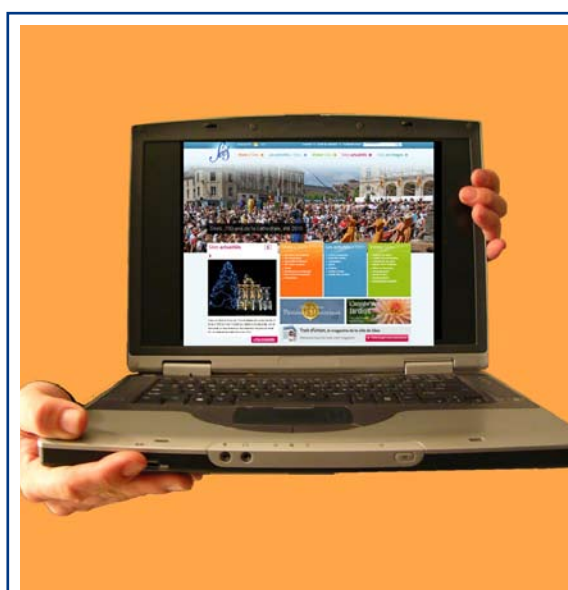
Le site internet n'est pas seulement un outil qui permet de trouver des informations, il permet aussi de recueillir les réactions, les avis de tous ceux qui le consultent et sont partie prenante de la vie locale. Ainsi, un blog sur l'année des jardins peut recueillir vos idées, vos questions, vos propositions.

Nous souhaitons que les internautes participent à la vie du site, à l'exactitude de toutes les informations qu'il contient, à l'information des événements et rendez-vous des associations en utilisant l'adresse mail de la mairie.

La communication entre nous est primordiale. Mais la communication n'est constructive que lorsqu'elle s'appuie sur la vérité et non sur des rumeurs. A chacun de vérifier les informations qu'il peut entendre ou lire, afin que toutes nos actions et toutes nos paroles soient au service de l'intérêt général.

Si le site internet est un outil indispensable de communication il ne remplace pas les contacts directs et humains que nous avons entre nous. Je suis toujours disponible pour une rencontre. Des réunions de quartiers seront organisées à l'occasion du renouvellement des contrats de collecte des déchets ménagers et aussi pour échanger sur tous les sujets qui concernent notre vie locale. Rien ne peut remplacer un contact direct pour aborder en vérité l'action des élus et les questions de chacun.

Francis BOUQUEREL
Maire de Sées



Un site web pour la Ville de Sées

**Actualité, parcours historique,
santé, démarches administratives,
sport, culture, jumelages, services
sociaux, urbanisme, tourisme,
histoire... Toute l'info sur :**

www.ville-sees.fr

Lire en page 6



MAIRIE DE SÉES
Place du Général de
Gaulle
61500 - SÉES
Tél. : 02 33 81 79 70
Fax : 02 33 28 18 13
mairie@sees.fr



Vie Sagiennne



Vœux du Maire aux habitants et remise des prix du concours des illuminations de Noël

Le 18 janvier dernier, de nombreux Sagiens se sont réunis au Foyer Municipal à l'occasion de la cérémonie des vœux.

La soirée s'est ouverte par la remise des prix du concours des illuminations, récompensant les Sagiens qui ont décoré leurs domiciles ou commerces durant les fêtes, contribuant ainsi à créer une ambiance chaleureuse. Les lauréats ont reçu un chèque cadeau permettant d'effectuer des achats dans un magasin de Sées.

Le « prix de la créativité et de l'artisa-

nat » a été attribué à M. et Mme Joannet (1^{er}) et à M. Soreau (2^e) ; le « prix de la mise en scène » a été attribué à M. et Mme Lemert (1^{er}), M. et Mme Laroc (2^e), M. Jean-Joseph (3^e) et M. Lorphe- lin (4^e) ; le « prix spécial immeuble collectif et bâtiment public » a été attribué à M. Noël (1^{er}), M. Maloysel (2^e) et M. Belon (2^e ex-aequo) ; le « prix spécial commerces » a été attribué à la boutique Telecom (1^{er}) ; le prix « harmonie des décors » a été attribué à Mme Tré- hard (1^{er}), M. Baucheron (2^e), M. Tes- sier (3^e), M. Durand (4^e) et M. Mercier (5^e) ; enfin, le « prix spécial hameaux »

a été attribué à M. Deschamps (1^{er}) et Mme Rolland (2^e).

Après un retour en images sur les princi- paux événements et travaux de l'année écoulée, le Maire a axé ses propos sur les atouts de Sées pour aborder l'avenir. Il a évoqué la démographie, l'élargisse- ment de la communauté de communes, la construction d'un crématorium, la rénova- tion de l'ancien collège et des anciennes halles ainsi que les chances de dévelop- pement de la ville... La soirée s'est en- suite prolongée par un temps d'échange convivial autour d'un verre de l'amitié.



Médiathèque : nouveaux horaires

De nouveaux horaires ont été mis en place à la médiathèque de Sées. Plus faciles à mémoriser, ils offrent également une plus grande amplitude d'ouverture. Les créneaux réservés aux scolaires sont maintenus.

Ouverture :

Mercredis et samedis, 10h - 12h30 / 14h - 19h.
Jeudis et vendredis, 14h - 19h.



Vœux au personnel municipal

Lors de la cérémonie des vœux au personnel municipal, le 6 janvier, Jean-Pierre Vignal, adjoint technique au service des espaces verts, a été décoré de la médaille d'or régionale, départementale et communale pour ses 35 ans de services rendus à la collectivité. Rosine Milcent, adjoint technique chargée de la restauration scolaire, et Monique Février, attaché territorial chargée de l'état civil, qui ont pris leur retraite cette année, étaient aussi à l'honneur.



Année des jardins

Exposition « Plantes compagnes »



Ortie, chanvre, houblon... de nombreuses plantes peuvent être utilisées pour se nourrir, se vêtir ou se soigner. Pour en savoir plus sur ces végétaux qui nous servent d'aliments, de médicaments, de base textile ou de teinture, visitez l'exposition « Plantes Compagnes ». Réalisée par les Conservatoire et Jardins botaniques de Nancy et l'association de botanistes lorrains La Floraine, cette exposition est proposée par le Conseil Général de l'Orne.

« Plantes compagnes », jusqu'au 18 février, médiathèque Emile Zola, Gratuit

Conférence et exposition sur les espèces invasives

En ouverture de l'année des Jardins, l'Association Faune et Flore de l'Orne organise une conférence sur le thème des espèces invasives.

Animée par Yohann Guillaume, écologue, elle exposera les dangers que représentent les animaux et végétaux « envahissants » pour notre environnement.

Une exposition « Espèces invasives de Basse-Normandie »,

réalisée par le Centre Permanent d'Initiatives sur l'Environnement des Collines Normandes montre, pour les espèces autochtones, les problèmes de survie liés à l'arrivée d'espèces venant d'autres pays.

« Les espèces invasives » vendredi 10 février, 20h30 Salle d'honneur de l'hôtel de ville. Exposition du 1^{er} au 29 février. Gratuit

Exposition « Naturalisme »

L'Association Faune et Flore de l'Orne propose une exposition sur le naturalisme, c'est-à-dire sur : « l'observation, la détermination et l'étude des espèces végétales et animales ». Cette exposition présente les activités de l'AFFO et retrace l'histoire des pionniers du naturalisme.

« Le naturalisme », du 1^{er} au 29 février, hôtel de ville, Gratuit

Atelier jardinage le 25 février

Marcel Loison, de l'association Jardiniers de France, propose différents ateliers jardinage tout au long de l'année. Les inscriptions sont à effectuer auprès de l'office de tourisme au 02 33 28 74 79. Premier rendez-vous le 25 février

« Comment préparer la terre ? » Samedi 25 février 14h30 Jardin du Palais d'Argentré. Gratuit

L'AFFO, partenaire de l'année des jardins

L'Association Faune et Flore de l'Orne (AFFO) fait connaître et protège les milieux naturels dans l'Orne. Inventaires, études, publications, animations, sorties, font partie du travail de cet organisme. <http://affo.pagesperso-orange.fr/>

Un recueil de vos textes préférés sur les jardins

Apportez à la librairie L'Oiseau Lyre, partenaire de l'année des jardins, des citations ou des petits textes que vous aimez particulièrement. Il en sera fait un recueil en septembre. 24 rue Billy 02 33 27 80 73.

Dans le cadre de l'année des Jardins, nous proposons une rubrique mensuelle à Monsieur Marcel Loison, qui assure bénévolement l'entretien du jardin médiéval, du potager d'Argentré et du champ de la solidarité au profit de la banque alimentaire.

Quel temps fera-t-il en 2012 ?

Les astuces météo du jardinier



Pour connaître le temps qu'il fera pendant les douze mois de 2012, il faut observer le temps des douze jours après Noël : ce sont les « agets ». Toutefois, il est bon d'attendre les premiers jours de janvier pour vérifier le temps des 25 et 26 décembre. Un relevé est effectué toutes les trois heures.

C'est le cas cette année : avec la nouvelle lune du 24, le vent s'est levé le matin du 25 dans un ciel couvert et humide. Nous retrouvons donc une première semaine de janvier venteuse et pluvieuse. Il nous appartient ensuite de vérifier ces estimations tout au long de l'année.

Exemple :

25.12 pour janvier	Observations	Température
1 ^{er} au 7 : pluie et vent	Vent fort et pluies	9°2
8 au 15 : nuageux	Nuageux à clair	7°1
16 au 22 : couvert		
23 au 31 : nuageux et vent		

Dicton :

« Si la Chandeleur est claire, l'hiver est derrière ; si elle dégoutte, l'hiver est terminé sans doute ».

Ce dicton suit bien les phases lunaires : la pleine lune entre le 7 février et nous avions du soleil le 26 décembre.

26.12 pour février

1 ^{er} au 7 : nuageux
8 au 15 : ciel clair
16 au 22 : ciel clair
23 au 29 : beau temps

Le saviez-vous ?

L'année 2011 est la quatrième année qui s'achève par un important manque d'eau de pluie : 957 mm d'eau en 2007, 632 mm en 2011. La sécheresse a été accentuée par une chaleur anormale au printemps. Les pluies de juillet (73 mm) et août (113 mm) ont apporté un peu de fraîcheur. Décembre (159 mm) semble être le départ d'une période plus humide et donc plus conforme à notre climat.



Sées : des atouts

La population de Sées reste stable : telle est la conclusion du dernier recensement de l'INSEE. Cette stabilité démographique est l'un des atouts de Sées pour l'avenir... Tout comme la qualité de son territoire, sa bonne santé financière, son riche patrimoine bâti et naturel, son offre de services et son dynamisme culturel.



Démographie

Selon les résultats du dernier recensement publiés par l'Insee en décembre, la population sagiennaise est passée de 4501 à 4515 habitants entre 1999 et 2009.

Contrairement à d'autres communes, Sées a réussi à établir une certaine stabilité démographique. Elle reste la sixième ville du département derrière La Ferté Macé

(6 013 habitants), L'Aigle (8 144), Argentan (14 356), Flers (15 592) et Alençon (27 352).

Une stabilité qui s'explique par un nombre d'installations supérieur au nombre de départs : avec un taux moyen annuel d'entrées/sorties de + 0,6% entre 1999 et 2008 (contre - 0,1 pour l'ensemble du département), Sées reste une ville assez attractive pour les nouveaux arrivants.

Or, le nombre d'habitants est un enjeu important : il entre dans le calcul des dotations de l'Etat et chaque Sagiennais est un client potentiel pour faire vivre le commerce et l'économie locale.

Si l'on étudie les statistiques détaillées les plus récentes (2008), on constate que la part des moins de 20 ans dans la population sagiennaise (23%) est proche de la moyenne départementale (24%). Mais les seniors restent très présents : 28% de personnes de 65 ans ou plus, contre 21% pour l'ensemble de l'Orne.

Ville résidentielle, Sées comprend une proportion de résidences principales (89,5%) plus importante que celle de l'ensemble du département (81,1%).

En 2008, Sées comptait 2 300 logements. Une offre qui doit s'étoffer, pour deux raisons. D'abord, pour répondre aux besoins actuels des Sagiennais : le nombre de personnes par logement

étant en constante diminution, il faut davantage de logements pour héberger le même nombre d'habitants. Ensuite, Sées doit pouvoir loger les futurs arrivants. D'où l'importance des projets comme le lotissement de la Luzerne (cf. encadré).

Territoire

Située au cœur du département et à l'intersection des autoroutes, Sées bénéficie d'une position favorable à son développement. Cette accessibilité a conduit la communauté de communes et le conseil général à créer une zone d'activité qui offre un potentiel d'emplois pour les années à venir.

Une autre chance pour Sées réside dans la qualité de son territoire : le niveau des exploitations agricoles en élevage et en culture est excellent. La révision du Plan Local d'Urbanisme suit les directives de l'Etat pour préserver au maximum les terres agricoles, ce qui est précieux pour les exploitants.

Les dix plus grandes communes de l'Orne

	Population 2009	Évolution annuelle moyenne (%)
		1999 - 2009
Alençon	27 325	- 0,6
Flers	15 592	- 0,8
Argentan	14 356	- 1,4
L'Aigle	8 144	- 1,0
La Ferté-Macé	6 013	- 1,0
Sées	4 515	0,0
Mortagne-au-Perche	4 108	- 0,9
Domfront	3 866	- 1,0
Vimoutiers	3 828	- 1,4
Saint-Germain-du-Corbéis	3 754	- 0,7

Source : Insee, recensements de la population 1999, 2009. E pour cent n°52 - janvier 2012

ts pour l'avenir



Economie et Finances

Sur le plan économique, Sées a un taux de chômage (9,9%) inférieur à la moyenne départementale (10,8%) ainsi qu'une offre diversifiée de commerces et services de proximité.

Sées aura bientôt un crématorium. Ce service est de plus en plus demandé et il n'existe pas dans le département. Sées a pu faire valoir sa situation géographique centrale pour bénéficier de la construction de cet équipement dont le fonctionnement aura des retombées positives sur l'économie sagiennaise. Le crématorium sera construit derrière le cimetière et sera exploité par

l'entreprise Mélanger.

Du point de vue financier, la Ville a un endettement faible et les moyens de financer ses projets, sans augmenter les taux d'imposition. A Sées, la dette par habitant (185 €) est quatre fois moindre que celle des villes comparables dans le département (808 €).

Patrimoine bâti et naturel

Sur le plan touristique, Sées a la chance de posséder un exceptionnel patrimoine bâti et naturel. La cathédrale, la chapelle canoniale, l'abbaye Saint-Martin, le palais d'Argentré et son jardin rénové, les Halles, les ruelles et les promenades

au bord de l'Orne font partie de l'identité de la ville et contribuent à son charme.

Tous ces sites sont désormais mis en valeur par le Parcours Historique et les aménagements réalisés : tracé d'un chemin piéton et pavage de la promenade du Vivier, pose de jeux et de bancs dans le pré humide, passerelle surplombant l'Orne... Sées dispose ainsi de nouveaux atouts, pour le plaisir des Sagiens et des visiteurs.

Pôle d'excellence rural

Grâce à un projet de restauration des Halles visant à favoriser les activités intergénérationnelles, la Ville a obtenu le label de Pôle d'excellence rural. Le projet

de Sées figure parmi les 149 dossiers retenus sur les 464 déposés au niveau national pour obtenir ce label. La Ville bénéficie ainsi d'une aide pour financer les travaux.

Tirer parti de ces atouts

Démographie, territoire, économie, patrimoine, dynamisme culturel... Sées a de réels atouts dont elle doit tirer parti pour renforcer son attractivité auprès des futurs habitants, touristes et investisseurs.

Reste à transformer ces atouts en réalisations concrètes pour faire de Sées une commune vivante et rayonnante où chacun a la meilleure place possible. ■

Eco-quartier de la Luzerne : parcelles à vendre

Huit des seize parcelles en accession à la propriété sont encore disponibles dans l'éco-quartier de la Luzerne. Les parcelles font de 600 à 800 m², elles sont commercialisées à 35 € HT le mètre carré. Située au nord de la ville, derrière le lotissement du Grand Séminaire, la Luzerne n'est qu'à dix minutes à pied du centre de Sées.

Contact : Office notarial de Sées 02 33 27 95 22.





www.ville-sees.fr : toute l'info de Sées sur le web



Tribune de l'opposition

Tout va bien !!

Nous ne croyions pas qu'un petit rectangle —la tribune de l'opposition du mois de janvier— entraînerait une telle débauche de réponse !

Pour répondre à notre article remis quinze jours avant parution, deux pages et demie pour vous convaincre que nous racontons n'importe quoi !

Oui, nous avons écrit au contrôle de légalité de la préfecture pour vérifier les affirmations du conseil municipal et surtout l'obliger à rentrer dans la légalité.

Nous n'avons pas provoqué tous ces problèmes, nous n'en sommes que les témoins !

Notre rôle de conseillers d'opposition, ayant une expérience confirmée, est de dénoncer les anomalies et les errements que nous constatons.

Notre but est d'exiger que les dossiers soient montés, puis présentés au conseil ainsi que leurs modifications.

Quoi de plus normal que d'être informé !

Au lieu de cela un étalage de satisfécit et d'obstination.

Quand cessera-t-on de nier les évidences ?

Les Conseillers municipaux «Sées Ensemble Maintenant»

Quelle est l'actualité sagiennaise ? Comment obtenir une nouvelle carte d'identité ? Quel sport pratiquer ? Que visiter à Sées ? ... Les réponses aux questions que l'on peut se poser se trouveront désormais sur le site de la Ville de Sées.

Pour faciliter l'accès à l'information et les échanges entre internautes et mairie, la Ville de Sées s'est dotée d'un site internet.

Accessible sur l'adresse www.ville-sees.fr, le site accorde une large place aux images et aborde tous les sujets de la vie quotidienne : formalités administratives, urbanisme, restauration sco-

laire, grands événements...

Les internautes pourront également consulter les prévisions météo et les actualités, obtenir les coordonnées des professionnels de santé et des commerces sagiens, télécharger le Trait d'Union et le compte-rendu du conseil municipal, visionner des vidéos ou des galeries de photos, découvrir le Par-

cours Historique de Sées et s'orienter grâce au plan de ville interactif.

Un espace dédié aux animations de l'Année des jardins a aussi été créé. Il permettra de connaître les différents rendez-vous et de partager des idées ou des impressions via un formulaire de contact. Toutes les contributions sont les bienvenues !

Concerts

Concert au centre polyvalent le 5 février

L'Alliance Musicale, l'école de musique et les chorales adultes de Mamers, Sées et Arçonnay offrent aux Sagiens près de deux heures de spectacle gratuit dimanche 5 février à 15h30 au centre polyvalent. Au programme : prestation des classes d'orchestre et de percussions de l'école municipale de musique, extraits de Carmen interprétés par les chorales et clôture par l'Alliance Musicale sur le thème des mondes parallèles (Avatar de James Horner, Arthur et les Minimoys d'Eric Serra...).

Spectacle musical sur le thème de Jacques Brel le 3 mars

Samedi 3 mars, à 20h30, au centre polyvalent, spectacle musical autour des chansons de Jacques Brel. Avec Guillaume Nocture au chant, Crystal Galli à l'accordéon et Jimmy Tillier au piano. Entrée gratuite (300 places).





Lycée agricole :

Concours artistique

Vous êtes Sagien, de plus de 14 ans, vous avez l'âme d'un artiste et aimez la nature ? Participez au concours organisé par le lycée agricole sur le thème « Nature : réelle ou irréelle ? ». Les œuvres peuvent prendre différentes formes, sauf photo, bande son et vidéo. Ce concours donnera lieu à une exposition au cours de laquelle sera élue la meilleure œuvre. Des bons d'inscription sont disponibles dans les commerces. Plus d'information sur <http://concours-nature.e-monsite.com>.

Centre équestre : concours de dressage

Dimanche 4 mars, un concours de dressage normand se déroulera au centre équestre de Sées. Restauration sur place. Contact : 02 33 27 55 11 ou equestre.sees@educagri.fr.

Démonstration de traction animale en maraîchage

Des élèves de BTS ACSE du lycée agricole organisent une démonstration de traction animale en maraîchage le mardi 6 mars de 16h à 18h. Rendez-vous à la ferme du lycée, face au centre équestre.

Loto de Saint-Pierre/ Marie-Immaculée

L'association des parents d'élèves de Saint-Pierre/Marie-Immaculée organise un loto dimanche 11 mars à 14h, à la salle polyvalente. Tarifs : 3 € le carton, 20 € les 10. Nombreux lots à gagner. Restauration sur place.

Association familiale de Sées

Des vêtements adultes et enfants sont proposés au local de vente de l'Association familiale de Sées, 26 rue Conté. Ouvert les samedis 4, 11, 18 et 25 février de 9h30 à 12h30. Dépôt des dons de vêtements aux mêmes horaires.

Club de l'amitié (Aînés ruraux)

Planning de février : Lundi 6 : éliminatoire de coïncée - Mardi 7 : marche à Sées - Vendredi 17 : dictée - Vendredi 24 : cinéma - Samedi 25 : concours de cartes - Mardi 28 : marche/vélo avec goûter.

Jumelage

La visite à Tönisvorst est prévue du 25 au 28 mai. Inscriptions jusqu'au 10 février. Voyage ouvert à tous. Contact : Simone Dumeige 02 33 28 71 26.

Vacances d'hiver du centre de loisirs, du 13 au 24 février

Le centre de loisirs propose aux enfants de découvrir l'univers des clowns au travers du carnaval avec des activités d'initiation au cirque et au théâtre. D'autres ateliers artistiques, des activités manuelles ou même des jeux sportifs seront proposés aux enfants qui sont répartis en 2 groupes d'âge avec des activités adaptées. Les sorties se déroulent le mercredi.

- Mercredi 15 de 9h à 12h sortie piscine pour tous.
- Mercredi 22 de 13h30 à 17h sortie patinoire pour les 7-12 ans et cinéma séance de 14h30 pour les 3-6 ans.

Le centre de loisirs est ouvert du lundi au vendredi de 9h à 17h. Une garderie est mise en place de 7h45 à 9h et de 17h à 18h30, son coût est de 1€.

Le centre accueille les enfants à la journée (avec repas et goûter inclus) ou à la demi-journée (matin ou après midi).

Les tarifs ont changé au 1^{er} janvier. Renseignements au secrétariat du centre les lundi et jeudi de 13h30 à 18h, le mercredi de 9h à 17h et le vendredi de 9h à 12h, au 02 33 28 17 25 ou sees.jeunesse.animation@gmail.com



Etat civil

Naissances

à Argentan :

Léana Delamarre, Nohan Huret Suriray, Louane Wieber, Mathilde Coustet

à Alençon :

Naïm Laknyte

Décès

à Sées, 79 rue de la République :

- L'Abbé Bernard Annic, 80 ans
- Thérèse Godefroy née Aubry, 78 ans
- Andrée Gautier née Tудоce, 95 ans

Recensement militaire

Les jeunes nés en janvier, février et mars 1996 doivent se faire recenser après leurs dates d'anniversaires à la Mairie **avant le 31 mars 2012**, munis du livret de famille des parents. L'attestation de recensement qui leur est remise est nécessaire pour les examens, les concours et le permis de conduire.

Offre d'emploi saisonnier au camping

Pour la saison 2012, le camping de la Ville de Sées recrute 2 agents d'accueil pour la période de mai à septembre. Anglais courant exigé. Adresser lettre de motivation et CV, avant le 10 mars à : Mairie de Sées, place du Général de Gaulle, 61500 SEES.

Médaille de la Famille Française

Les familles nombreuses de 4 enfants et plus, dont l'aîné a atteint l'âge de 16 ans, peuvent venir s'inscrire au CCAS, aux heures d'ouverture, pour être candidates à cette distinction honorifique. Inscription à faire avant le 1^{er} mars.

Urbanisme

Rappel : toutes les personnes qui souhaitent entreprendre des travaux sur la commune doivent contacter le service urbanisme de la mairie pour obtenir une autorisation (modification de la façade, ajout de portes ou de fenêtres, travaux à l'identique...).

Pharmacies de garde

Week-end du samedi 19h au lundi 9h

Février

4 - 5 : Béague (Gacé)	02 33 35 60 12
11 - 12 : Gloria (Moulins la Marche)	02 33 34 54 11
18 - 19 : Royer (Le Merlerault)	02 33 35 42 86
25 - 26 : Vast (Gacé)	02 33 35 52 16

Date du prochain dépôt des articles :

15 février

mairie@sees.fr



Février

Du 1^{er} au 7

ALVIN ET LES CHIPMUNKS 3



Mercredi : 14h30
Dimanche : 14h30

Film d'animation.

Réalisé par Mike Mitchell - 1h30

En vacances sur un bateau de croisière, Alvin, Simon, Théodore et les Chipettes font les 400 coups. Lorsqu'ils dérivent sur une île déserte au décor paradisiaque...

SHERLOCK HOLMES 2



Mercredi : 20h30
Vendredi : 20h30
Samedi : 14h30 - 20h30
Dimanche : 17h
Mardi : 20h30

Réalisé par Guy Ritchie - 2h07. Avec Robert Downey Jr., Jude Law, Noomi Rapace

Sherlock Holmes a toujours été réputé pour être l'homme à l'esprit le plus affûté de son époque. Jusqu'au jour où le redoutable professeur Moriarty, fait son entrée en scène...

UNE VIE MEILLEURE



Jeudi : 20h30
Samedi : 17h
Dimanche : 20h30
Lundi : 20h30

Réalise par Cédric Kahn - 1h50. Avec Guillaume Canet, Leïla Bekhti

Yann et Nadia, amoureux, se lancent dans un projet de restaurant au bord d'un lac. Mais leur rêve d'entrepreneur se brise rapidement...

Du 8 au 14

LA COLLINE AUX COQUELICOTS



Mercredi : 14h30
Dimanche : 17h
Lundi : 20h30
Mardi : 14h30

Film d'animation réalisé par Goro Miyazaki - 1h31

Umi, jeune lycéenne, vit dans une maison surplombant le port de Yokohama. Chaque matin, depuis que son père a disparu en mer, elle hisse face à la baie deux pavillons, comme un message lancé à l'horizon...

LA VÉRITÉ SI JE MENS 3



Mercredi : 20h30
Vendredi : 20h30
Samedi : 14h30 - 20h30
Dimanche : 14h30
Lundi : 14h30
Mardi : 20h30

Réalisé par Thomas Gilou - 1h59. Avec Richard Anconina, José Garcia, Bruno Solo Eddie, Dov, Yvan et les autres, ont migré du Sentier moribond à la banlieue florissante d'Aubervilliers...

LA POURSUITE INFERNALE



Jeudi : 20h30
Samedi : 17h
Dimanche : 20h30

Réalisé par John Ford - 1h37. Avec Henry Fonda, Linda Darnell

En 1882, les 4 frères Wyatt, Virgil, Morgan et James Earp passent la nuit près de Tombstone. Mais James est assassiné. Wyatt devient shérif pour venger la mort de son frère...

Du 15 au 21

ZARAFÀ



Mercredi : 14h30
Jeudi : 16h30
Vendredi : 20h30
Dimanche : 14h30
Lundi : 16h30
Mardi : 14h30

Réalisé par Rémi Bezançon, Jean-Christophe Lie - 1h18. Film d'animation pour enfants à partir de 5/6 ans. Sous un baobab, un vieillard raconte l'histoire d'amitié entre un enfant et une girafe...

L'AMOUR DURE 3 ANS



Mercredi : 20h30
Vendredi : 14h30
Samedi : 20h30
Dimanche : 17h
Mardi : 20h30

Réalisé par Frédéric Beigbeder - 1h38. Avec Louise Bourgain, Gaspard Proust, Joey Starr Marc Marronnier, critique littéraire divorcé, est persuadé que l'amour ne dure que 3 ans. Jusqu'au jour où il rencontre Alice...

J. EDGAR



Jeudi : 20h30 (vo)
Samedi : 17h (vf)
Dimanche : 20h30 (vo)
Lundi : 20h30 (vf)
Mardi : 17h (vo)

Réalisé par Clint Eastwood - 2h15. Avec Leonardo DiCaprio, Naomi Watts

Le film explore la vie de J. Edgar Hoover, l'une des figures les plus puissantes et les plus énigmatiques du 20^e siècle...

Du 22 au 28

ET SI ON VIVAIT TOUS ENSEMBLE ?



Jeudi : 20h30
Ciné des Aînés
Vendredi : 14h
Lundi : 20h30

Réalisé par Stéphane Robelin - 1h36. Avec Guy Bedos, Daniel Brühl, Jane Fonda

Annie, Jean, Claude, Albert et Jeanne sont amis depuis plus de 40 ans. Quand le spectre de la maison de retraite pointe son nez, ils se rebellent et décident de vivre tous ensemble...

CHEVAL DE GUERRE



Mercredi : 14h30 - 20h30
Vendredi : 20h30
Samedi : 14h30 - 20h30
Dimanche : 14h30 - 20h30
Mardi : 20h30

Réalisé par Steven Spielberg - 2h27. Avec Jeremy Irvine, Peter Mullan, Emily Watson

Une histoire d'amitié entre Albert, un jeune garçon, et son cheval Joey. Vendu à la cavalerie britannique au début de la Première Guerre mondiale, Joey est directement envoyé au front...

Du 29 au 6

GROS-POIS ET PETIT POINT



Ciné Filou
Mer : 14h30
Dim : 14h30

Réalisé par L. et U. Geffenblad - 1h. Film pour enfants dès 3 ans. Les aventures de Gros-pois et Petit-point riment avec imagination et expérimentation...

STAR WARS (3D)



Ven : 20h30
Sam : 14h30
Dim : 17h

Réalisé par George Lucas - 2h13. Avec Liam Neeson, Ewan McGregor, Natalie Portman. Revivez en 3D le 1^{er} épisode de la célèbre saga : La menace fantôme.

CAFÉ DE FLORE



Jeu : 20h30
Sam : 17h
Dim : 20h30
Lun : 20h30

Réalisé par J-M Vallée - 2h. Avec V. Paradis, K. Parent. Deux histoires d'amour à deux époques différentes, l'une de nos jours et l'autre dans les années 60...

MILLÉNIUM



Mercredi : 20h30
Samedi : 20h30
Mardi : 20h30

Réalisé par D. Fincher - 2h38. Avec D. Craig, R. Mara. Interdit aux moins de 12 ans. 1^{er} épisode : Les hommes qui n'aimaient pas les femmes.

Toute la programmation sur répondeur 08.92.68.17.42 et sur Internet : www.allocine.com et www.cinefil.com